Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/09/2023 - B2023/009426 - 1986 B 00645 - 339 110 611 - ABO-ERG Géotechnique

D426

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 368 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

339 110 611 R.C.S TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Du procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 30 juin 2023 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, et sur sa proposition, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 914 648 €uros, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 310 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 604 648 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 310 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2023.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT
S. GORI

N° 2050-SD 2023

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABOZERO GEOTECHNIQUE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 243, Avenue de Bruxelles 83500 La SEYNE SUR MER — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 3 3 9 1 1 0 6 1 1 0 0 0 8 6 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31 12 2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	220 274	AG 204 789	15 486
	Fonds commercial (1)	AH	192 848	AI	192 848
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	44 964	AO 12 950	32 014
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	504 252	AS 504 252	
	Autres immobilisations corporelles	AT	230 776	AU 209 834	20 942
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	30 135	BI	30 135
	TOTAL (II)	BJ	1 223 249	BK 931 824	291 425
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	351 413	BM 13 500	337 913
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	696 967	BW	696 967
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 119 347	BY 161 069	6 958 279
	Autres créances (3)	BZ	557 680	CA	557 680
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres. .....)	CD	355 593	CE	355 593
	Disponibilités	CF	5 639 616	CG	5 639 616
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	86 466	CI	86 466
	TOTAL (III)	CJ	14 807 082	CK 174 569	14 632 514
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	37 254		37 254
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 067 586	LA 1 106 392	14 961 193

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes | CP | (3) Part à plus d'un an | CR

Clause de réserve de propriété * | Immobilisations | Stocks | Créances

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2023 *

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 368 000)	DA	368 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	36 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	3 069 194
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	914 648
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 379 642
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	274 986
	Provisions pour charges	DQ	360 962
	TOTAL (III)	DR	635 948
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	- 184 121
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 052 627
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 381 315
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	297 176
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB	30 369
	TOTAL (IV)	EC	9 945 603
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 961 193

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 410 996
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	22 651 014	FH	FI	22 651 014
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	22 651 014	FK	FL	22 651 014
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	31 522
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	979 869
	Autres produits (1) (11)				FQ	57
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	23 662 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	935 931
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(52 103)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	13 451 842
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	297 400
	Salaires et traitements*				FY	5 530 067
	Charges sociales (10)				FZ	2 101 299
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	14 448
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC	144 262
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	5 867
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	22 429 013
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 233 450
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	14 266
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	14 266
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	19 071
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	19 071
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 805)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 228 645

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

N° 2053-SD 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 246
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	21 579
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	77 523
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	33 129
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	110 652
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(89 073)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	98 755
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	126 169
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	23 698 307
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	23 783 660
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	914 648

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	8 652
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G.I)	HX	75 500
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	563 858
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Régularisations fournisseurs et clients	5 804	10 408
Franchises et sinistres	33 815	
Amendes et pénalités	8 719	6 136
Pénalités de retard clients	29 185	1 702
Prix de cession des Immos cédées		3 333

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
Amendes et pénalités		6 136
Pénalités de retard clients		1 702
Régularisations fournisseurs et clients		814

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ABO-ERG Géotechnique

ABO-ERG

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EY

ABO-ERG Géotechnique
ABO-ERG

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société ABO-ERG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-ERG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

EY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

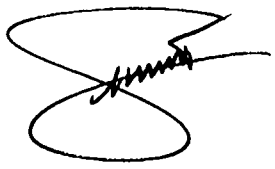

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	220 274	204 789	15 486	19 492
Fonds commercial	192 848		192 848	192 848
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**413 122**	**204 789**	**208 334**	**212 340**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	44 964	12 950	32 014	32 014
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	504 252	504 252		
Autres immobilisations corporelles	230 776	209 834	20 942	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**779 991**	**727 035**	**52 956**	**32 014**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 135		30 135	30 470
TOTAL immobilisations financières :	**30 135**		**30 135**	**30 470**
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 223 249**	**931 824**	**291 425**	**274 825**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	351 413	13 500	337 913	292 560
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**351 413**	**13 500**	**337 913**	**292 560**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	696 967		696 967	560 142
Créances clients et comptes rattachés	7 119 347	161 069	6 958 279	7 146 037
Autres créances	557 680		557 680	540 440
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**8 373 994**	**161 069**	**8 212 925**	**8 246 619**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	355 593		355 593	855 101
Disponibilités	5 639 616		5 639 616	5 205 991
Charges constatées d'avance	86 466		86 466	110 234
TOTAL disponibilités et divers :	**6 081 675**		**6 081 675**	**6 171 327**
ACTIF CIRCULANT	**14 807 082**	**174 569**	**14 632 514**	**14 710 506**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	37 254		37 254	48 431
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	16 067 586	1 106 392	14 961 193	15 033 761

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	368 000	368 000	368 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			36 800	36 800
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			3 060 194	2 517 863
Résultat de l'exercice			914 648	722 331
	TOTAL situation nette :		**4 379 642**	**3 644 994**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**4 379 642**	**3 644 994**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			274 986	241 857
Provisions pour charges			360 962	741 224
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**635 948**	**983 081**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 184 121	2 828 784
Emprunts et dettes financières divers				
	TOTAL dettes financières :		**2 184 121**	**2 828 784**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 052 622	2 826 686
Dettes fiscales et sociales			4 381 315	4 438 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			297 176	283 301
	TOTAL dettes diverses :		**7 731 112**	**7 548 002**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			30 369	28 900
	DETTES		**9 945 603**	**10 405 686**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GÉNÉRAL		14 961 193	15 033 761

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	22 651 014		22 651 014	21 626 962
Chiffres d'affaires nets	**22 651 014**		**22 651 014**	**21 626 962**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			31 522	29 205
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			979 869	583 164
Autres produits			57	171
PRODUITS D'EXPLOITATION			**23 662 462**	**22 239 502**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			935 931	1 017 829
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(52 103)	(32 294)
Autres achats et charges externes			13 451 842	12 419 536
TOTAL charges externes :			**14 335 670**	**13 405 071**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			297 400	350 790
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 530 067	5 114 242
Charges sociales			2 101 299	1 976 792
TOTAL charges de personnel :			**7 631 365**	**7 091 034**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 448	17 379
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			144 262	89 766
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**158 710**	**107 145**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			5 867	4 078
CHARGES D'EXPLOITATION			**22 429 012**	**20 958 117**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 233 450**	**1 281 384**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-ERG GEOTECHNIQUE Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 233 450**	**1 281 384**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	14 266	1 804
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	14 266	**1 804**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 071	15 663
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	19 071	**15 663**
RÉSULTAT FINANCIER	**(4 805)**	**(13 859)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 228 645**	**1 267 525**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 246	16 740
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 333	522
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	21 579	**17 262**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77 523	133 041
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	33 129	26 000
	110 652	**159 041**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(89 073)**	**(141 779)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	98 755	174 356
Impôts sur les bénéfices	126 169	229 059
TOTAL DES PRODUITS	**23 698 307**	**22 258 567**
TOTAL DES CHARGES	**22 783 660**	**21 536 236**
BÉNÉFICE OU PERTE	914 648	722 331

ABO ERG
GÉOTECHNIQUE

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Bureau d'étude géotechnique

Annexe

Exercice
du 01/01/2022 au 31/12/2022

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Événements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.10.1988 pour un montant de 150 162 €.
Le fonds de commerce exploité à Nice a été acquis le 15.03.1990 pour un montant de 42 686 €.
Ils ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, ils pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Licences	9,2	

Les valeurs incorporelles immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

2.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Installations techniques et outillage industr. Agencements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Immobilisations corporelles en cours	22,2	

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.4 Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	764	4
Autres créances	1	44
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411	36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2	
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Variation des cautions.

2.1.9 Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat.
Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

2.1.10 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.11 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.12 Produits à recevoir

Rubriques	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	3.000
Créances fiscales et sociales	38
Autres créances	
TOTAL	3.038

2.1.13 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **23 000 actions** de **16 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position en début d'exercice	23.000	16	368
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position en fin d'exercice	23.000	16	368

2.2.2 Charges à payer

Rubriques	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.455
Dettes fiscales et sociales	1.684
Autres dettes	20
TOTAL	3.159

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Effort à la construction	24,0
Participation des salariés aux résultats	118,5
Contribution Sociale de Solidarité	6,7
	149,2
Taux d'imposition : 25 %	
Allègement de la dette future d'impôts en K€ :	37,3

2.2.3 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	**241,9**		**33,1**				**275,0**
Provisions pour IDR	**741,2**			**380,3**			**361,0**
Total	**983,1**		**33,1**	**380,3**			**636,0**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).

Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans, s'élève à 867.351 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,7%, un âge de départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2016-2018.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2022 pour 360.962 €.

Concernant la provision IDR, depuis le 1er Janvier 2010, les versements sont effectués auprès de SMABTPVie.
La valorisation du fonds constitué par les versements effectués, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2022 sont déduits de la provision globale brute, soit 506.389 €.

2.2.4 Crédit-bail – Engagements

➔ Néant

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés Prêt Garanti par l'État	2.184,1	649,5	1.534,6	

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de services	**22.651**
Total	22.651

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	60
Agents de maîtrise et techniciens	78
Professionnalisation – Apprentissage	3
Total	**141**

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre un déficit de 89,1 K€ correspondant pour 33,1 K€ à un excédent des dotations aux provisions sur les reprises de provisions et pour 55,9 K€ à un excédent des charges sur opérations de gestion et en capital sur les produits.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 84,9% de refacturations au groupe de frais généraux, dont les assurances.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

	Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt	1 040,8	(89,1)
Impôt - au taux de droit commun	126,2	(22,3)
Impôt - sur PVLT		
Résultat après impôt	914,6	(66,8)

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.6 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, facturés au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 38,2 K€.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.4.	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Cautions bancaires	227,03 K€
Garantie bancaire sur PGE	2 930,29 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise [illegible] Néant [ ] *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations [illegible]		Augmentations [illegible]	
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		DS		D9	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers*	KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V	
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG		OH		OJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions [illegible]	Diminutions [illegible]		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		[illegible] Valeur d'origine des immobilisations [illegible]	
INCORP	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW	
FINANCIERES	Autres participations	IO		OX		OY		OZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G	
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		OK		OL		OM	

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(6) AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Neant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		FL		EM		FN	
Fonds commercial		RL		RI		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PL	191 598	PF	13 190	PG		PH	204 789
TOTAL I		RK	191 598	RM	13 190	RN		RO	204 789
Terrains		PI	12 950	PJ		PK		PL	12 950
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	504 252	QA		QB		QC	504 252
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD	65 173	QE	1 258	QF		QG	66 431
	Matériel de transport	QH	162 469	QI		QJ	22 648	QK	139 820
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 582	QM		QN		QO	3 582
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	748 425	QV	1 258	QW	22 648	QX	727 035
TOTAL GENERAL (I + II)		QN	940 024	QP	14 448	QQ	22 648	QR	931 824

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS								REPRISES				Montant net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	MV		NI		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements divers	T1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition des titres de participation TOTAL III	NL						XM						XO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW				Total général (NS + NT + NU)	NY					Total général (NW + NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZO		ZP	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	